

Piliers stratégiques

SCDATA
2022-25

Collaborer avec la direction des tribunaux et avec les uns les autres

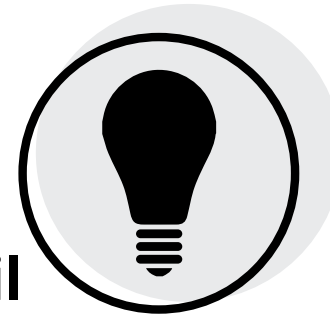


Nous allons collaborer avec les tribunaux, les secrétariats et parmi tous les secteurs d'activité, afin d'harmoniser nos responsabilités pour répondre aux besoins opérationnels communs — assurant de cette façon, que les toutes décisions et investissements appuient collectivement le mandat du SCDATA.

Nous allons :

- améliorer la prestation de nos services aux tribunaux et à ceux qui souhaitent accéder à la justice;
- échanger des informations et des ressources; et
- revaloriser la responsabilité individuelle ainsi que la transparence.

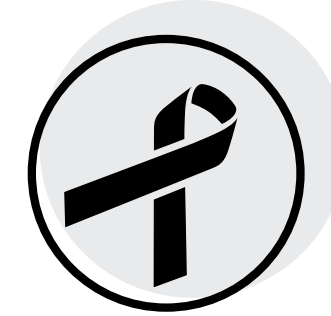
Assurer l'excellence en service grâce à l'innovation au travail



Nous reconnaissons que l'accès à la justice et les activités du gouvernement évoluent de manière significative. En adaptant nos pratiques pour mieux refléter les réalités changeantes, affectant nos milieux de travail, nous serons un modèle de soutien administratif pour le secteur des tribunaux. En créant, en partageant et en gérant, de façon sécuritaire, nos méthodes de travail par l'entremise d'outils modernes, nous transformerons et améliorerons l'avenir du SCDATA et contribueront aussi aux efforts à l'ensemble de la fonction publique. Pour ce faire, nous allons :

- faciliter l'accès à la justice;
- investir dans des technologies et des infrastructures numériques; et
- prioriser l'évolution du milieu de travail ainsi que l'initiative Au-delà de 2020.

Appuyer nos employés



En encourageant le développement personnel autant que professionnel, nous veillerons à ce que le SCDATA soit un milieu où les gens se sentent valorisés et respectés — où ils peuvent progresser et évoluer. Reconnaisant que les employés sont notre plus grande ressource, nous mettrons en œuvre des programmes qui renforceront la diversité, qui mettront l'accent sur la santé mentale et qui contribueront aux compétences de leadership, de mentorat ainsi qu'au développement de carrière. Ce travail inclura :

- favoriser le bien-être des employés;
- promouvoir la diversité et l'inclusion; et
- améliorer les formations offertes aux employés et la mobilisation, la gestion et la rétention du personnel.